

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE

TERRE-NEUVE-ET- LABRADOR

POINTS SAILLANTS 2024 - 2033



MARS 2024



Financé en partie par le Gouvernement
du Canada par Programme solutions
pour la main-d'oeuvre sectorielle

Canada

RÉSUMÉ

Le secteur de la construction de Terre-Neuve-et-Labrador entame la période de prévision de ConstrForce Canada avec des niveaux d'investissement résidentiel légèrement inférieurs à ceux de 2022. Cela contraste avec la croissance continue dans le secteur non résidentiel. Bien que le secteur résidentiel ait été soutenu par des niveaux accrus de formation de ménages et de migration internationale au cours des dernières années, la hausse des taux d'intérêt a freiné la demande de logements neufs. Le secteur non résidentiel, quant à lui, a bénéficié d'une série de projets de construction d'ouvrages de génie civil et d'une forte activité de construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels.

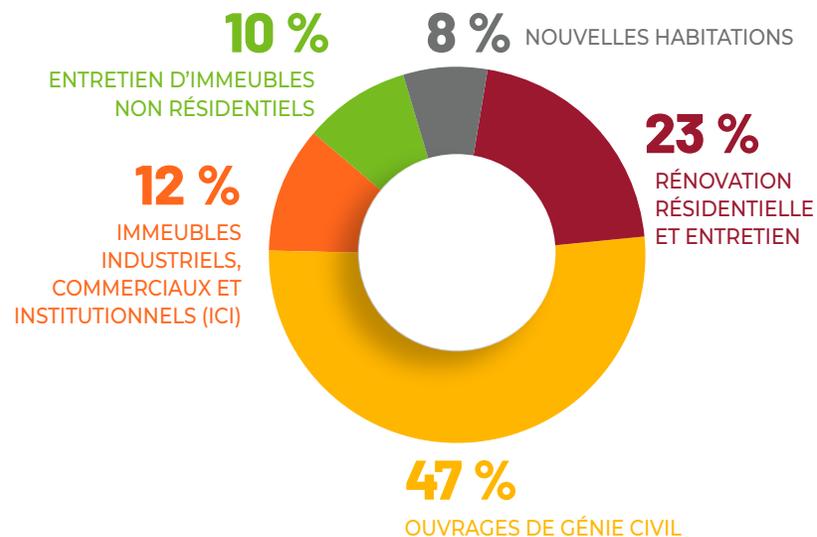
Les perspectives prévoient une croissance modérée du secteur résidentiel tout au long de la période de prévision. Les niveaux d'investissement à la fin de 2033 devraient être très semblables à ceux de 2023, bien qu'une certaine croissance soit anticipée entre le milieu et la fin des années 2020. Après s'être contractée en 2023 et 2024, la construction de logements neufs devrait renouer avec la croissance entre 2025 et 2028. La demande d'unités multifamiliales ouvre la voie, stimulée par des niveaux élevés d'immigration, des taux d'inoccupation relativement bas et des préoccupations persistantes au chapitre de l'abordabilité. Les perspectives à long terme prévoient une contraction des mises en chantier face au vieillissement de la population.

Le secteur non résidentiel, de son côté, devrait généralement enregistrer une croissance tout au long de la décennie. On prévoit que les investissements connaîtront une légère baisse en 2024 avec la conclusion de plusieurs grands projets miniers et hospitaliers. Cette diminution est toutefois modérée par la proposition visant le début d'un projet majeur de production d'hydrogène en 2025 et d'un important projet provincial d'amélioration routière. Le début des travaux dans le cadre du projet de Bay du Nord en 2028 accroît les niveaux d'investissement jusqu'à la fin de la période de prévision.

D'ici 2033, le secteur devra probablement recruter et retenir jusqu'à 6 400 travailleurs supplémentaires pour faire face aux expansions et aux départs à la retraite, car on estime que 5 900 travailleurs, soit 28 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction en 2023, prendront leur retraite.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Répartition de l'emploi en construction en 2023, Terre-Neuve-et-Labrador



Perspectives sur 10 ans relatives à la main-d'œuvre, Terre-Neuve-et-Labrador



TAUX DE CHOMAGE MOYEN

21,8 %

POINTS SAILLANTS

- Bien qu'on anticipe une hausse de l'emploi non résidentiel de 7 % par rapport aux niveaux de 2023 d'ici 2033, l'emploi dans le segment résidentiel se contractera de près de 9 %.
- Les mises en chantier d'immeubles à logements multiples représenteront environ 35 % de l'emploi annuel, soit la plus grande part du marché du logement total de la province au cours de la décennie.
- La plupart des métiers et professions du secteur non résidentiel connaissent des difficultés liées au marché du travail. Ces conditions seront compliquées par des projets qui connaîtront des fluctuations et atteindront un sommet en 2028.
- Plus d'un travailleur de la construction sur quatre à Terre-Neuve-et-Labrador (à savoir 28 % de sa main-d'œuvre de 2023) risque de partir à la retraite au cours des 10 prochaines années.



PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Bien que les investissements en construction aient augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador en 2023, les gains provenaient exclusivement d'un rendement élevé dans le secteur non résidentiel. Ce facteur vient contrebalancer une légère contraction dans le secteur résidentiel de la province.

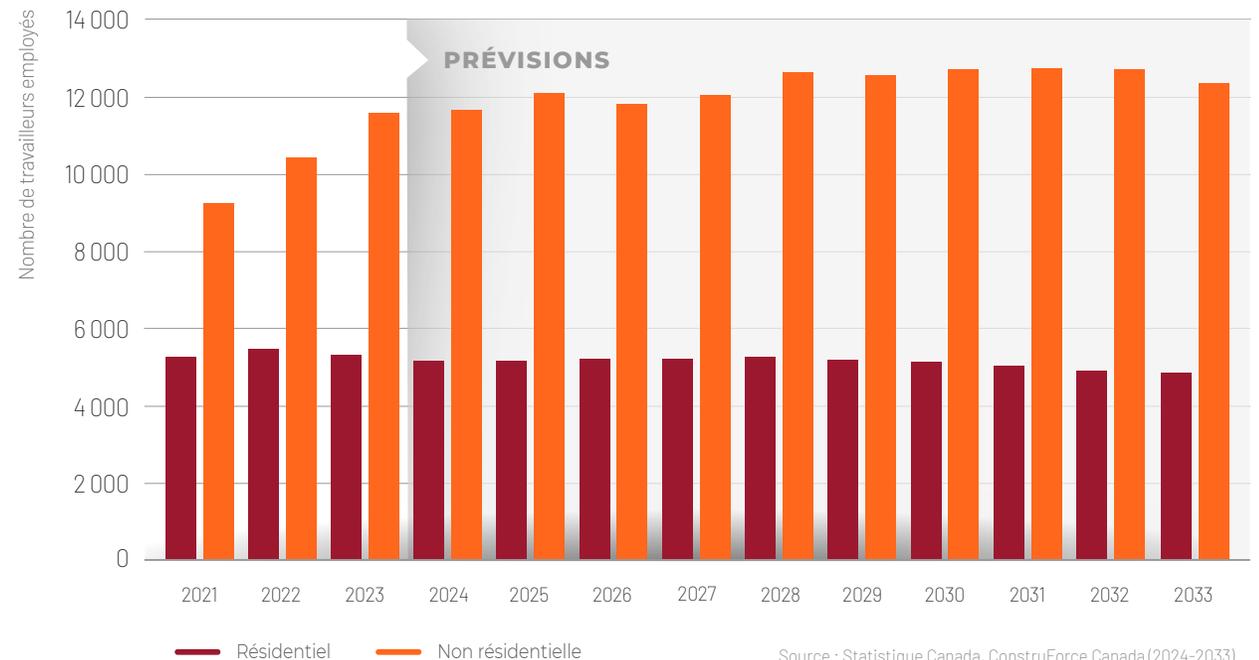
L'activité dans le secteur non résidentiel a enregistré une tendance stable à la hausse depuis 2021 sous l'effet d'une croissance de la construction d'ouvrages de génie civil et de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels. Les investissements non résidentiels totaux ont augmenté de 23 % en 2022, puis de 13 % en 2023. L'activité dans le secteur résidentiel, quant à elle, a été plus modeste. Après avoir affiché un gain de 11 % en 2022, les investissements ont reculé de 3 % en 2023, alors que la hausse des taux d'intérêt entraînait une diminution des mises en chantier.

La figure 1 montre l'évolution prévue de l'emploi résidentiel et non résidentiel au cours de la période de prévision.

Les perspectives pour l'économie provinciale prévoient que l'inflation et les pressions exercées par les taux d'intérêt freineront la croissance. Le PIB réel a augmenté de 1 % en 2023 alors que ces facteurs ont affaibli les dépenses de consommation et érodé l'abordabilité des logements. La demande créée par la forte croissance démographique liée au nombre élevé de personnes migrant vers la province, que ce soit de l'étranger ou d'ailleurs au Canada, est toutefois venue contrebalancer ces tendances dans une certaine mesure. Bien qu'on anticipe que les dépenses de consommation et les investissements résidentiels chutent en 2024, Terre-Neuve-et-Labrador devrait voir la croissance de son PIB augmenter à 2,7 %. Cette augmentation découle d'une importante expansion de la production de pétrole et d'une forte croissance des exportations.

Les tendances connaissent ensuite des fluctuations, sous l'effet d'une nouvelle hausse de la croissance en 2025, suivie d'une baisse dans les dernières années et d'une contraction à long terme imputable aux baisses de production de pétrole et de gaz.

Figure 1 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Terre-Neuve-et-Labrador



Les perspectives du secteur prévoient une croissance relativement modérée. Les investissements chutent de nouveau en 2024, avant de remonter jusqu'en 2028, suivant la croissance renouvelée des mises en chantiers et la croissance modérée des dépenses de rénovation. Dans les dernières années, les niveaux ralentissent pour se rapprocher de ceux observés en 2023.

Les perspectives pour le secteur non résidentiel prévoient un bref recul en 2024 en raison de la conclusion de plusieurs importants projets miniers et de deux projets d'hôpital majeurs. Ce ralentissement est toutefois de courte durée. Le secteur connaîtra une croissance renouvelée jusqu'en 2028 sous l'effet de plusieurs grands projets prévus et en cours portant sur les ressources naturelles. Le début des travaux dans le cadre du projet de Bay du Nord en 2028 maintiendra l'activité jusqu'à la fin de la période de prévision.

La combinaison de ces facteurs permettra à l'emploi non résidentiel d'atteindre un sommet situé à 10 % au-dessus des niveaux de 2023 et ce, d'ici 2031. L'emploi résidentiel, quant à lui, se maintiendra en grande partie aux niveaux de 2023 jusqu'à ce qu'il se contracte vers la fin de la période de prévision. En 2033, l'emploi aura diminué de 9 % par rapport aux niveaux de 2023.

Le secteur devra recruter 6 400 travailleurs au cours de la période de prévision, en grande partie en raison des 5 900 départs à la retraite anticipés. Si le recrutement de nouvelles personnes arrivantes au sein de la population locale devrait compenser partiellement l'incidence des départs à la retraite sur la main-d'œuvre, ces nouveaux travailleurs ne possèdent pas les compétences et l'expérience des personnes qui partent à la retraite, ce qui pourrait aggraver d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre qualifiée à l'échelle locale.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE SOUTENUE PAR L'IMMIGRATION

Comme la plupart des provinces, Terre-Neuve-et-Labrador assiste à une évolution de la structure d'âge de sa population.

La figure 2 montre la hausse prévue de la part de la population âgée de 65 ans et plus, 27 % des résidents de la province se situant dans cette tranche d'âge en 2033, comparativement à 24 % en 2023. Parallèlement, la part de jeunes travailleurs (ceux âgés de 15 à 24 ans) devrait demeurer à 11 % au cours de la même période.

Cette tendance posera des défis en matière de recrutement de la main-d'œuvre à l'avenir, alors que le nombre de départs excédera le nombre de personnes pouvant les remplacer. Cette situation exercera une pression considérable sur tous les secteurs, car la concurrence pour attirer les jeunes travailleurs s'intensifiera.

Dans un même temps, Terre-Neuve-et-Labrador est confrontée au défi supplémentaire du vieillissement de sa population. Les provinces de l'Atlantique sont toutes aux prises avec ce problème. Le taux naturel de croissance démographique* de Terre-Neuve-et-Labrador est négatif depuis 2012, et la tendance est encore à la baisse.

Par conséquent, la migration interprovinciale est devenue la seule source de croissance démographique dans la province. Les niveaux ont atteint un pic en 2023, lorsque la province a connu un afflux important de personnes au statut de résidence permanente et non permanente, de même que des entrées nettes positives continues de migration interprovinciale. Parmi les personnes ayant le statut de résidence non permanente, beaucoup sont des étudiants qui pourraient choisir d'obtenir leur résidence permanente après l'obtention de leur diplôme.

Bien qu'il soit peu probable que ces taux de croissance se maintiennent, Terre-Neuve-et-Labrador bénéficiera également de l'augmentation des cibles du gouvernement fédéral en matière d'immigration pour 2024 et 2025. La population immigrante est de plus en plus essentielle pour soutenir la croissance du principal groupe d'âge actif de la province, soit les personnes de 25 à 54 ans. Ses membres pourraient d'ailleurs, s'ils souhaitent s'établir dans la province, contribuer à atténuer les pressions sur le marché du travail au cours de la décennie.

La figure 3 présente les divers facteurs touchant la croissance démographique à Terre-Neuve-et-Labrador au cours de la période de prévision.

Figure 2 : Répartition par âge de la population, Terre-Neuve-et-Labrador

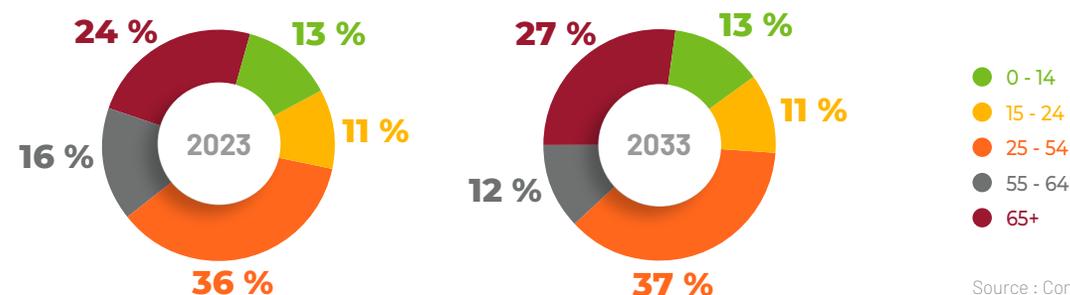
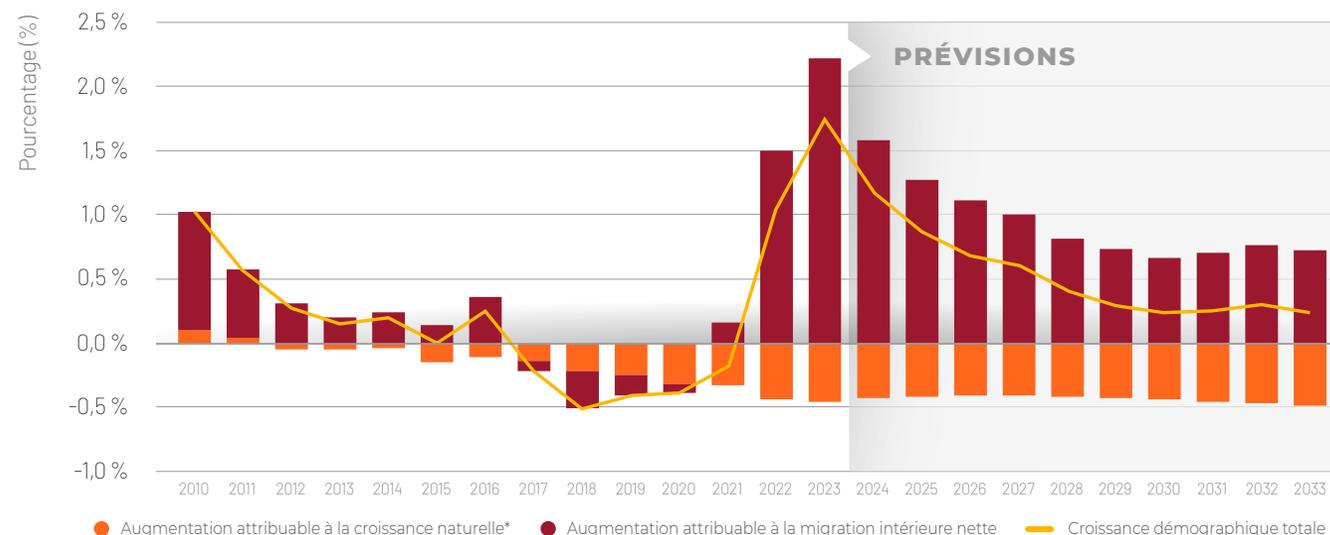


Figure 3 : Sources de croissance démographique (%), Terre-Neuve-et-Labrador



* Le taux d'accroissement naturel de la population désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)

APERÇU DU SECTEUR

Les sections suivantes donnent un aperçu propre au secteur des marchés provinciaux du travail résidentiel et non résidentiel.

Le système d'information sur le marché du travail (IMT) de Construforce suit l'offre et tient compte de l'évolution de la main-d'œuvre disponible, y compris les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché du travail¹ et la mobilité nette². À Terre-Neuve-et-Labrador, il n'existe des classements que pour 12 métiers et professions dans le secteur résidentiel et pour 21 métiers et professions dans le secteur non résidentiel.

¹ Les **nouvelles personnes entrant sur le marché du travail** sont mesurées en appliquant la proportion traditionnelle de la main-d'œuvre provinciale qui entre dans le secteur de la construction. Selon l'estimation projetée pour la période de prévision, le secteur de la construction peut recruter ce groupe en concurrence avec d'autres secteurs.

² La **mobilité nette** désigne les mouvements de main-d'œuvre entrant et sortant de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction. La mobilité entrant saisit le mouvement vers la main-d'œuvre des travailleurs de l'industrie de l'extérieur de la province ou des travailleurs de l'extérieur de l'industrie. De nombreux membres de ce groupe quitteront rapidement la main-d'œuvre provinciale lorsque le travail diminuera, ce que l'on appelle la mobilité sortant.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

SECTEUR RÉSIDENTIEL

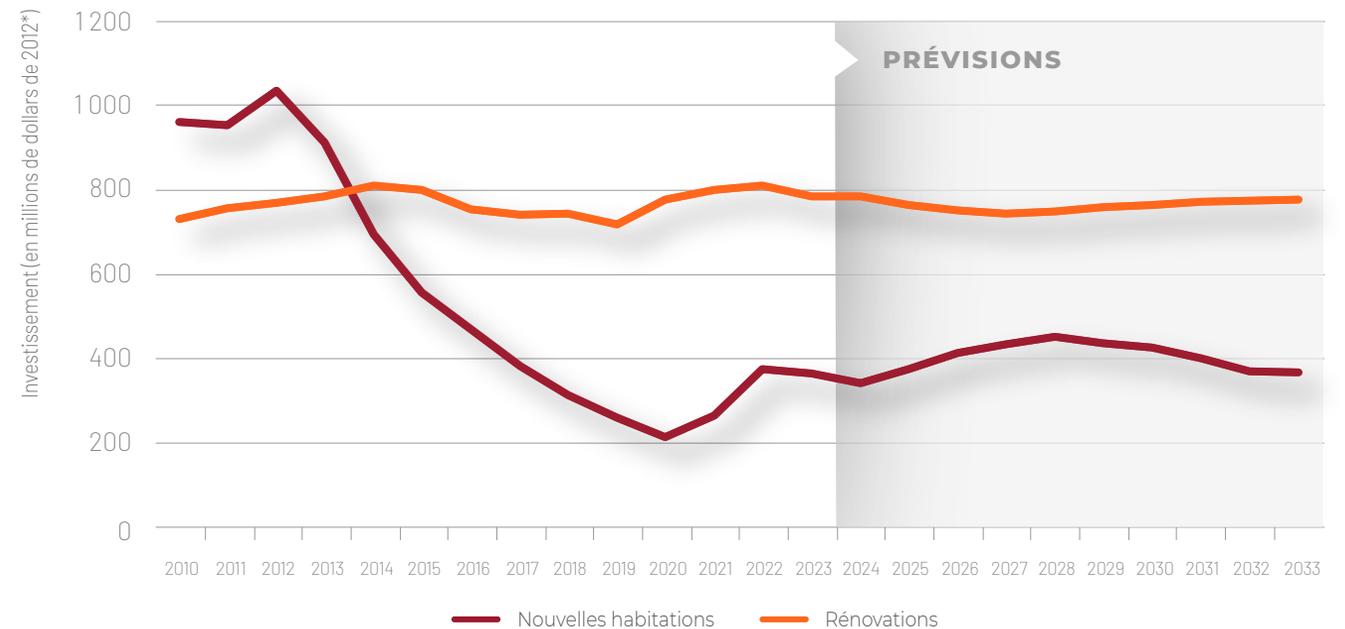
Un afflux de personnes immigrantes à Terre-Neuve-et-Labrador au cours des dernières années a propulsé les niveaux de formation de ménages vers un sommet en 2023. Même si cette tendance ne devrait pas se maintenir tout au long de la période de prévision, la province continuera d'attirer de nombreux immigrants, particulièrement à court terme, puisqu'elle bénéficie des cibles élevées décrites dans le plan fédéral des niveaux d'immigration.

Comme l'indique la figure 4, cette tendance, combinée aux faibles taux d'intérêt, a contribué à amener les mises en chantier dans la province à un niveau inégalé depuis cinq ans en 2022, année où la demande pour les unités unifamiliales et les immeubles à logements multiples était élevée. La hausse des taux d'intérêt dans la deuxième moitié de 2022 a toutefois freiné cette croissance en 2023.

Les perspectives pour le marché du logement de la province prévoient des mises en chantier relativement inchangées en 2024 par rapport aux niveaux de 2023. Une période de croissance suit de 2025 à 2028, alors que les niveaux d'immigration commencent à augmenter et les taux d'inoccupation des logements locatifs à diminuer pour les deux types de logements, en particulier pour les constructions d'immeubles à logements multiples. En effet, ces types d'unité représentent quelque 35 % des mises en chantier chaque année de la période de prévision. Les dernières années verront les niveaux d'investissement dans les nouvelles habitations se contracter légèrement, mais demeurer élevés.

Parallèlement, les dépenses de rénovation devraient se contracter à moyen terme en raison des préoccupations des consommateurs à l'égard des taux d'intérêt et de l'augmentation des coûts de construction. Malgré la baisse des taux d'intérêt à partir de 2025, les niveaux d'investissement ne devraient pas rebondir fortement alors que la croissance démographique globale ralentit tout au long de la période de prévision. Les niveaux d'investissement dans la rénovation terminent la décennie presque inchangés par rapport à 2023.

Figure 4 : Investissement dans la construction résidentielle, Terre-Neuve-et-Labrador



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source: Statistique Canada, ConstrucForce Canada (2024-2033)

On anticipe un maintien de l'emploi résidentiel total près des niveaux actuels jusqu'en 2028, suivi d'une diminution jusqu'à la fin de la décennie. D'ici 2033, l'emploi devrait se contracter de 9 % par rapport aux niveaux de 2023, les trois composantes affichant des contractions.

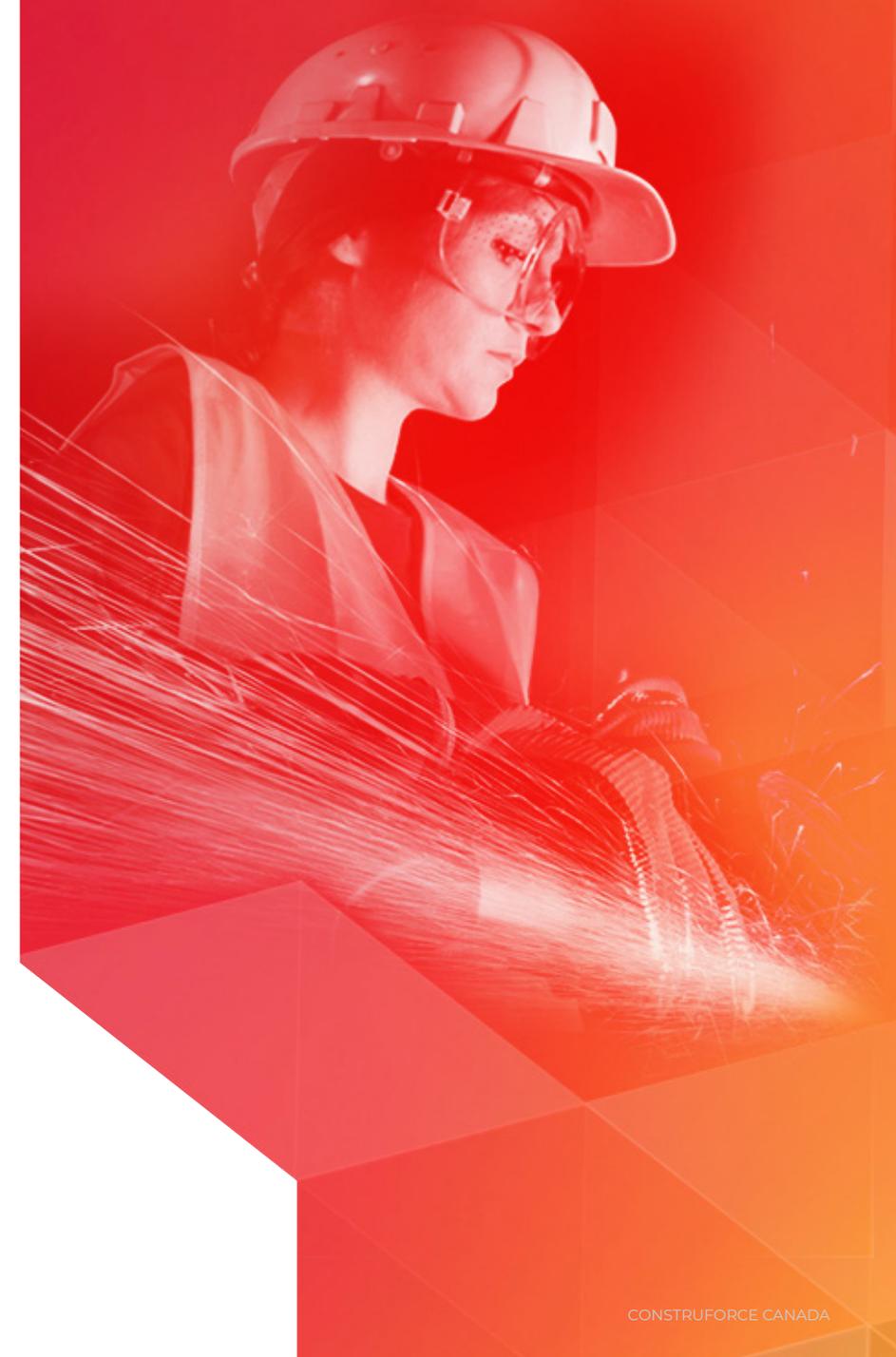
Le tableau 1 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033).

Cette analyse présente un scénario tendanciel. Elle ne prend pas en compte les initiatives du secteur public visant à résoudre les problèmes d'accessibilité au logement.

Tableau 1 : Évolution de l'emploi résidentiel par secteur, Terre-Neuve-et-Labrador

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur résidentiel	-2 %	0 %	-7 %
Nouvelles habitations	10 %	3 %	-19 %
Rénovations	-7 %	-2 %	-1 %
Entretien	0 %	0 %	5 %

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)



Classements résidentiels, risques et mobilité

Comme l'indique le tableau 2, le secteur de la construction résidentielle de la province entame la période de prévision dans des conditions tendues pour certains métiers et certaines professions. La forte demande de construction entre 2020 et 2022 a augmenté la demande pour les métiers résidentiels. C'était le cas même lorsque les mises en chantier ont ralenti en 2023.

Les perspectives pour 2024 prévoient une certaine atténuation en raison du ralentissement des mises en chantier, mais la demande demeure élevée.

Dans les dernières années de la période de prévision, les marchés devraient retrouver l'équilibre pour de nombreux métiers, alors que la demande demeure élevée pour les travailleurs occupant des postes élevés de gestion.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

1

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.

2

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.

3

La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'œuvre.

4

Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.

5

Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

Tableau 2 : Classement des marchés résidentiels, Terre-Neuve-et-Labrador

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Charpentiers-menuisiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire	4	4	3	3	3	3	4	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : Construforce Canada

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Le secteur non résidentiel de la province connaît une tendance à la hausse au début de la période de prévision.

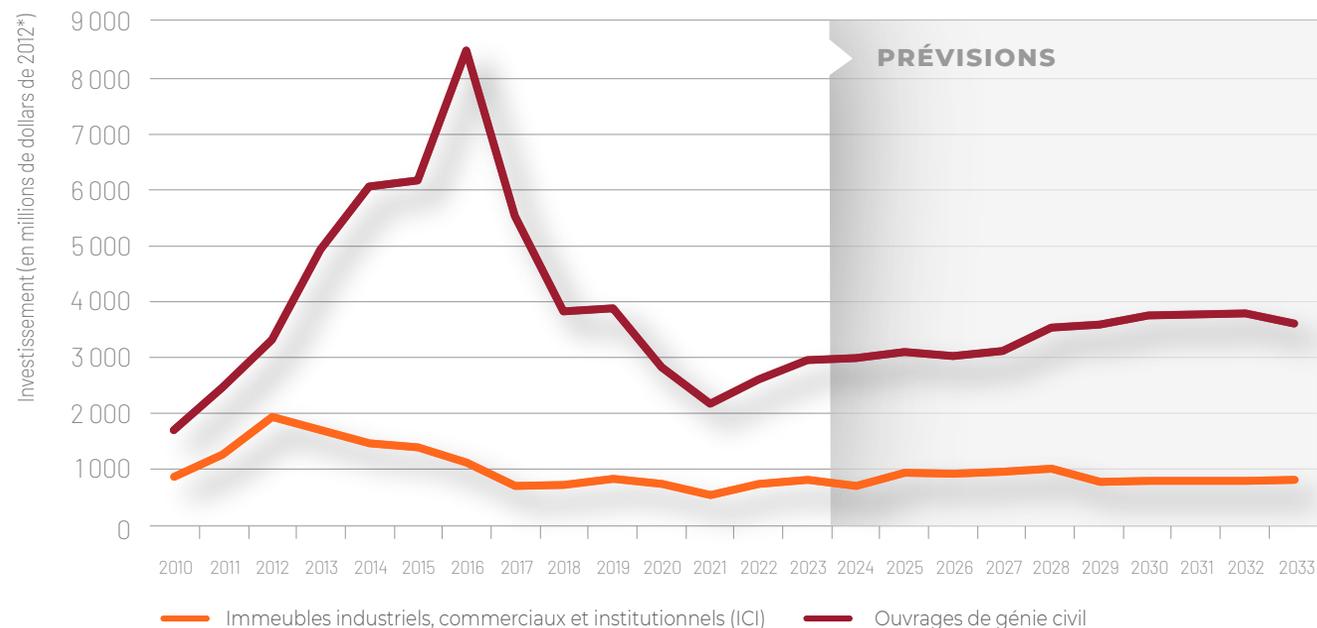
Comme le montre la figure 5, les niveaux d'investissement augmentent de manière stable depuis 2021, soutenus par une forte croissance dans la construction d'ouvrages de génie civil et de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

La construction d'ouvrages de génie civil a bénéficié des travaux dans le cadre de plusieurs projets majeurs portant sur les ressources naturelles, y compris le projet de West White Rose, les projets miniers de Marathon Gold et de Hammerdown et la construction de centrales éoliennes. Parallèlement, l'activité de construction de bâtiments ICI a été soutenue par une forte activité liée aux bâtiments institutionnels dans le cadre de projets comme l'hôpital de soins intensifs de Corner Brook et l'hôpital de santé mentale de Waterford.

Les perspectives pour le secteur non résidentiel prévoient une légère diminution des niveaux d'investissement en 2024 avec la conclusion de plusieurs de ces projets de construction d'ouvrages de génie civil et de bâtiments institutionnels. Les niveaux d'investissement suivent une tendance générale à la hausse par la suite. Initialement, cette croissance sera stimulée par le début des travaux dans le cadre d'une importante installation de conversion d'ammoniac en hydrogène en 2025. Les niveaux d'investissement augmentent de nouveau en 2028 et demeurent élevés jusqu'à la fin de la période de prévision en fonction du calendrier révisé de construction pour le projet de Bay du Nord. La demande dans le secteur des services contribue également à la hausse de l'activité de construction de bâtiments ICI.

En fonction des demandes et des calendriers du projet connus à l'heure actuelle, l'emploi en construction non résidentielle devrait croître tout au long de la période de prévision, tout en connaissant des hauts et des bas selon le calendrier des projets majeurs. D'ici 2033, l'emploi dans le secteur des nouvelles habitations devrait augmenter de 7 % par rapport aux niveaux de 2023. Bien qu'une contraction de 4 % de l'emploi dans la construction de bâtiments ICI soit prévue, ce déclin devrait être plus que compensé par une hausse de 11 % de l'emploi lié au génie civil. Dans le secteur de la maintenance, l'emploi demeure largement inchangé.

Figure 5 : Investissement dans la construction non résidentielle, Terre-Neuve-et-Labrador



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

Il convient de noter que de nombreux projets potentiels de mise en valeur des ressources n'ayant pas fait l'objet d'une décision d'investissement finale ont été pris en compte dans cette analyse. Des décisions d'investissement finales positives pour ces projets peuvent avoir une incidence importante sur les tendances à long terme en matière d'emploi et peuvent renforcer la nécessité pour le secteur d'attirer, de former et de fidéliser de nouveaux travailleurs.

Le tableau 3 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi non résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033).

« L'emploi en construction non résidentielle devrait croître tout au long de la période de prévision, tout en connaissant des hauts et des bas selon le calendrier des projets majeurs. D'ici 2033, l'emploi dans le secteur des nouvelles habitations devrait augmenter de 7 % par rapport aux niveaux de 2023 ».

Tableau 3 : Évolution de l'emploi non résidentiel par secteur, Terre-Neuve-et-Labrador

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur non résidentiel	2 %	6 %	-1 %
Immeubles industriels	111 %	-37 %	10 %
Immeubles commerciaux et institutionnels	-28 %	11 %	3 %
Génie industriel lourd	1 %	19 %	-4 %
Autres projets de génie civil	0 %	-3 %	6 %
Routes et ponts	15 %	-42 %	-5 %
Entretien non-résidentiel	0 %	1 %	0 %

Source : Statistique Canada, ConstrucForce Canada (2024-2033)

Classements non résidentiels, risques et mobilité

Le tableau 4 présente les conditions tendues que connaît la quasi-totalité des métiers et des professions dans la province en 2023. Les marchés du travail continuent d’afficher une demande élevée dans le contexte de la reprise post-pandémie dans les secteurs commercial et institutionnel de la province, ainsi qu’une hausse de la demande dans l’industrie lourde liée au projet de West White Rose.

L’activité a augmenté en 2023 alors que les travaux dans le cadre de divers projets de raffinerie et d’exploitation minière, ainsi que du projet de West White Rose, ont pris de l’ampleur. L’activité de construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels a également pris de l’ampleur grâce à des projets dans le domaine de la santé.

Les niveaux de demande devraient demeurer les mêmes en 2024, même après la conclusion de projets comme celui de Voisey’s Bay. Dans les dernières années de la période, les marchés commenceront à retrouver un équilibre pour certains métiers, tandis que d’autres subiront des pressions suscitées par le début des travaux dans le cadre d’un projet de production d’hydrogène en 2025 et du projet de Bay du Nord en 2028.

Il convient de noter que la conversion généralisée des bâtiments ICI à une plus grande utilisation de l’électricité pour le chauffage et la climatisation est exclue de ce rapport, car ces efforts en sont encore à leurs balbutiements et n’ont eu que des incidences mineures sur l’ensemble des marchés du travail dans le secteur de la construction. À mesure que ces efforts s’accroissent, ils seront ajoutés aux prochains rapports sur les perspectives de ConstruForce Canada.

Tableau 4 : Classement des marchés résidentiels, Terre-Neuve-et-Labrador

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Chaudronniers	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	4	3	3	3	3	3	4	3	3	3
Finisseurs de béton	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	4	4	4	3	3	5	4	5	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3
Grutiers	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Calorifugeurs	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	5	4	3	3	3	5	4	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	4	4	3	3	3	3
Plombiers	4	4	4	3	4	4	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	3	3	3	4	4	4	4	3	3	3
Tôliers	4	4	4	3	3	4	3	3	3	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	4	3	3	3	3	4	4	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	4	4	3	3	3	4	4	3	2	3	3

Source : ConstrForce Canada

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

La main-d'œuvre disponible

Le secteur de la construction de Terre-Neuve-et-Labrador devra recruter environ 6 400 travailleurs supplémentaires au cours de la période de prévision pour suivre le rythme de la croissance de la main-d'œuvre et remplacer environ 5 900 travailleurs qui prendront leur retraite, soit 28 % de la main-d'œuvre actuelle.

Une grande partie de ces besoins en matière d'embauche pourrait être satisfaite par l'injection d'environ 4 000 nouvelles personnes entrant sur le marché du travail de moins de 30 ans issues de la population locale, ce qui laisserait un manque à combler d'environ 2 400 travailleurs qu'il faudra recruter en dehors de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction.

Pour maintenir le rythme de recrutement et de formation, il faudra une combinaison de stratégies, y compris le maintien des efforts de recrutement et de formation à l'échelle locale, en particulier auprès des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre de la construction, l'embauche d'effectif d'autres industries possédant les compétences requises, et le recrutement de personnes immigrantes au Canada ayant une formation dans les métiers spécialisés ou une expérience dans la construction.

La figure 6 présente un résumé des changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

Figure 6 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Terre-Neuve-et-Labrador



* La **mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : ConstruForce Canada

Diversification de la main-d'œuvre

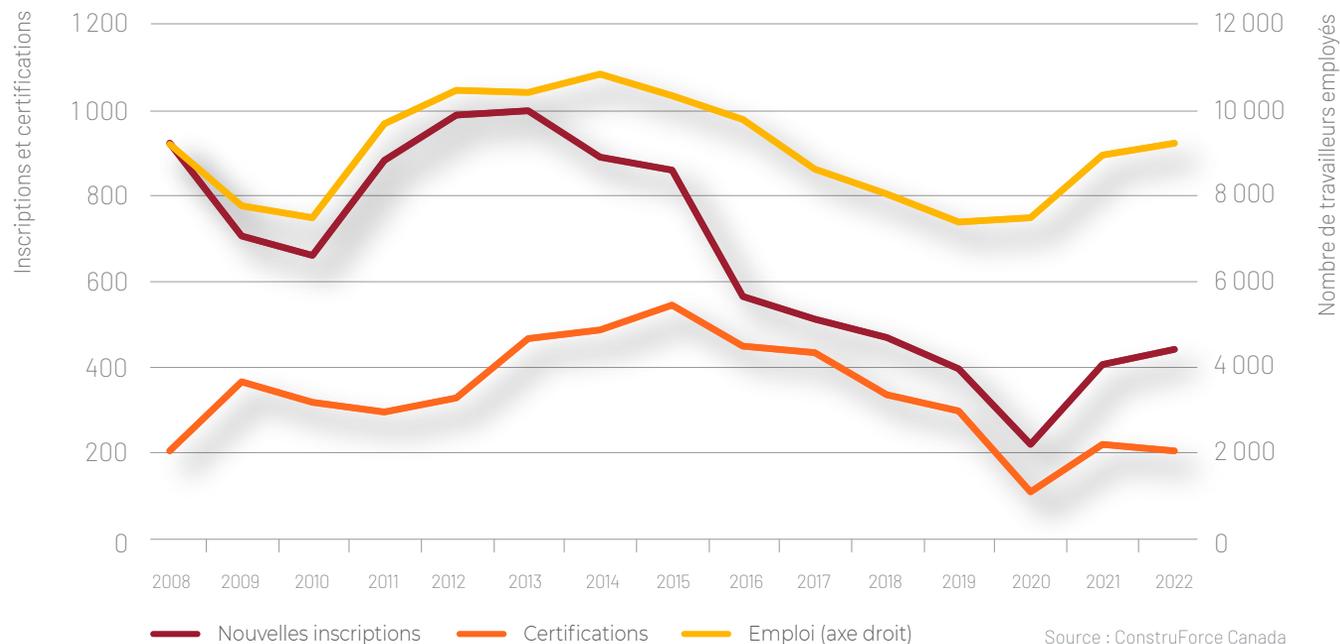
Apprentissage

L'apprentissage est une source essentielle de main-d'œuvre pour le secteur de la construction. Les nouvelles inscriptions dans les 11 plus grands programmes de formation professionnelle en construction de la province ont connu une diminution notable par rapport au sommet atteint en 2013, chutant de 60 % de 2013 à 2019. Ce déclin dénote une importante contraction comparativement à l'emploi dans les métiers, qui a affiché une diminution de 29 % au cours de la même période. Les achèvements ont suivi une tendance similaire, diminuant de 45 % par rapport au sommet de 2015 à 2019 (voir la figure 7). Les programmes de monteur de conduites de vapeur ou tuyauteur, d'électricien en construction, de soudeur et de plombier ont enregistré les plus importants déclin au chapitre des nouvelles inscriptions au cours de la dernière décennie, dégringolant de plus de 50 %.

Les nouvelles inscriptions qui diminuent plus rapidement que l'emploi dans les métiers - tendance qui demeure inchangée - posent le risque d'un nombre insuffisant de personnes de métier nouvellement certifiées pour répondre aux besoins en main-d'œuvre à long terme.

Les nouvelles inscriptions ont rebondi après la pandémie, revenant alors aux niveaux de 2022. En 2022, les achèvements ont été plus lents à se redresser et sont restés inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie.

Figure 7 : Nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, certifications et emploi dans les métiers, Terre-Neuve-et-Labrador



Le tableau 5 présente une ventilation, métier par métier, des exigences de certification prévues pour répondre à la part de l'emploi et de la demande de remplacement du secteur de la construction au cours de la période de prévision. D'après les nouvelles inscriptions prévues, plusieurs métiers risquent de ne pas fournir le nombre de nouvelles personnes de métier requises d'ici 2033. Les métiers de ce groupe comprennent ceux de conducteur de grue mobile, de plombier, de monteur de conduites de vapeur ou de tuyauteur, monteur de charpentes en acier (généraliste), d'électricien en construction, de soudeur et de mécanicien industriel (de chantier).

« Les nouvelles inscriptions ont rebondi après la pandémie, revenant alors aux niveaux de 2022. En 2022, les achèvements ont été plus lents à se redresser et sont restés inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie ».

Tableau 5 : Estimation de la demande de certification en construction et prévisions d'achèvement par métier, de 2024 à 2033³

MÉTIER	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs
Conducteur de grue mobile	76	22	●
Plombier	148	44	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	118	41	●
Monteur de charpentes métalliques (généraliste)	46	19	●
Électricien de construction	602	264	●
Soudeur	109	58	●
Mécanicien industriel (mécanicien de chantier)	88	63	●
Technicien d'équipement lourd	51	47	●
Technicien de lignes électriques	41	40	●
Électricien industriel	84	178	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	18	62	●

- Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

Source : ConstruForce Canada

³ Cette analyse ne tient pas compte d'une inadéquation des compétences au point de départ de 2023.

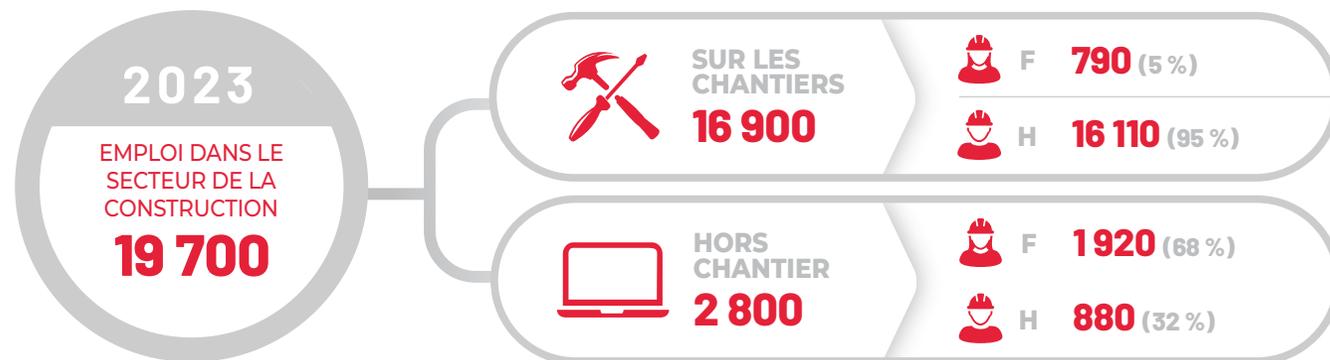
Groupes de travailleurs sous-représentés

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Alors que la génération des baby-boomers commencera à prendre sa retraite au cours de la prochaine décennie, la concurrence pour attirer les jeunes travailleurs sera intense. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Pour réussir, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, notamment les femmes, les Autochtones et les personnes immigrantes.

En 2023, le secteur de la construction à Terre-Neuve-et-Labrador employait environ 2 710 femmes, dont 29 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 71 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 16 900 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes représentaient 5 % (voir la figure 8).

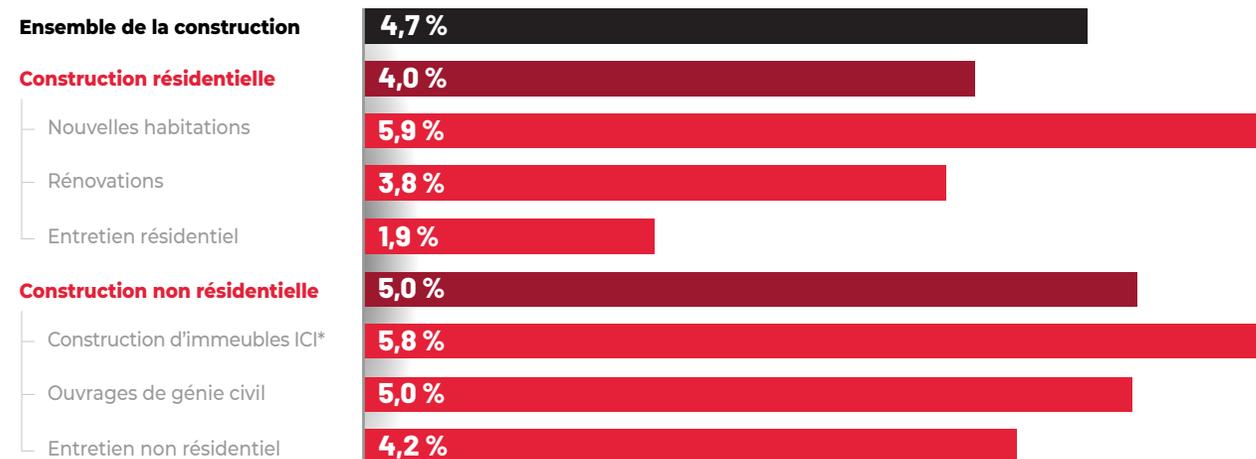
Les femmes de métier à Terre-Neuve-et-Labrador, dont le nombre est estimé à 790, sont représentées dans tous les segments de la construction; cependant, compte tenu de la nature des travaux de construction dans la province, les femmes représentent une part plus importante du total des personnes de métier (5 %) dans la construction non résidentielle. Tous segments confondus, c'est dans la construction de logements neufs et de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels que la représentation des femmes est la plus élevée, soit près de 6 % de la main-d'œuvre (voir la figure 9). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : électriciennes (34 % de toutes les femmes de métier), aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (32 %), gestionnaires en construction (11 %), charpentières (8 %) et entrepreneuses et superviseuses (6 %).

Figure 8 : Emploi détaillé en construction par genre, Terre-Neuve-et-Labrador, 2023



Source : Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

Figure 9 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Terre-Neuve-et-Labrador



*Industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction de Terre-Neuve-et-Labrador. La province a réussi à maintenir la part des Autochtones dans la main-d'œuvre du secteur de la construction. En 2021, les Autochtones représentaient environ 9 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, ce qui correspond aux niveaux observés en 2016.⁴ Cette part est également conforme à celle des Autochtones dans l'ensemble de la population active. Cependant, tandis que la part de personnes autochtones a réussi à augmenter dans la main-d'œuvre globale de 2016 à 2021, la proportion dans le secteur de la construction est demeurée pratiquement inchangée (voir le tableau 6). La population autochtone continuant de croître, les efforts de recrutement devront être consacrés à l'augmentation de la part de l'industrie dans la population active.

Le secteur de la construction de Terre-Neuve-et-Labrador pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente l'unique source de croissance de la main-d'œuvre dans la province. En date de 2022, les nouveaux Canadiens représentaient approximativement 6 % de la main-d'œuvre globale de Terre-Neuve-et-Labrador. La proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Canada (voir la figure 10). La part des personnes immigrantes au sein de la main-d'œuvre de la construction était de seulement 1,3 % en 2022, ce qui est nettement plus bas que la part au sein du secteur de la construction au Canada.⁵

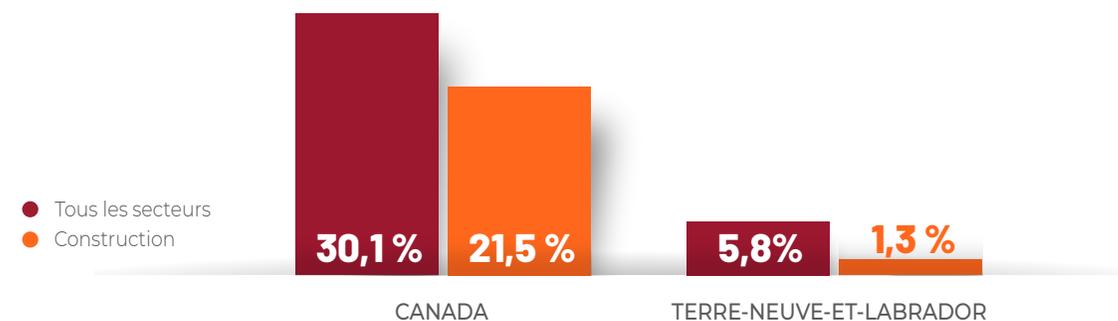
En fonction des tendances historiques en matière d'établissement, la province devrait accueillir plus de 51 300 personnes au statut de résidence permanente et non permanente entre 2024 et 2033. Comme ces personnes représenteront une part croissante de la population de base en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour s'assurer que le secteur de la construction recrute sa part parmi la population immigrante au sein de la population active.

Tableau 6 : Représentation de la population autochtone dans la main-d'œuvre du secteur de la construction à Terre-Neuve-et-Labrador

SECTEUR	ANNÉE	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN % AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE)
Construction	2016	2 570	24 790	27 360	9,4 %
	2021	1 775	17 610	19 390	9,2 %
Tous les secteurs	2016	21 410	230 390	251 800	8,5 %
	2021	21 570	214 835	236 405	9,1 %

Source : Les calculs de Construforce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Figure 10 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2022, Terre-Neuve-et-Labrador⁶



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0083-01 Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles

⁴ Statistique Canada, Recensement de 2021. Demande de données personnalisées.

⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2022.

⁶ Comprend les personnes au statut de résidence permanente et les autres immigrants nés à l'extérieur du Canada.

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2024-2033* pour Terre-Neuve-et-Labrador prévoit des trajectoires divergentes à court terme pour les secteurs de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle de la province.

Le secteur résidentiel devrait reculer en 2024, alors que les taux d'intérêt élevés continueront d'éroder les dépenses de consommation. La province connaîtra également une évolution de son marché du logement, alors que les logements multifamiliaux, particulièrement les appartements, représenteront une plus grande part des mises en chantier tout au long de la période de prévision.

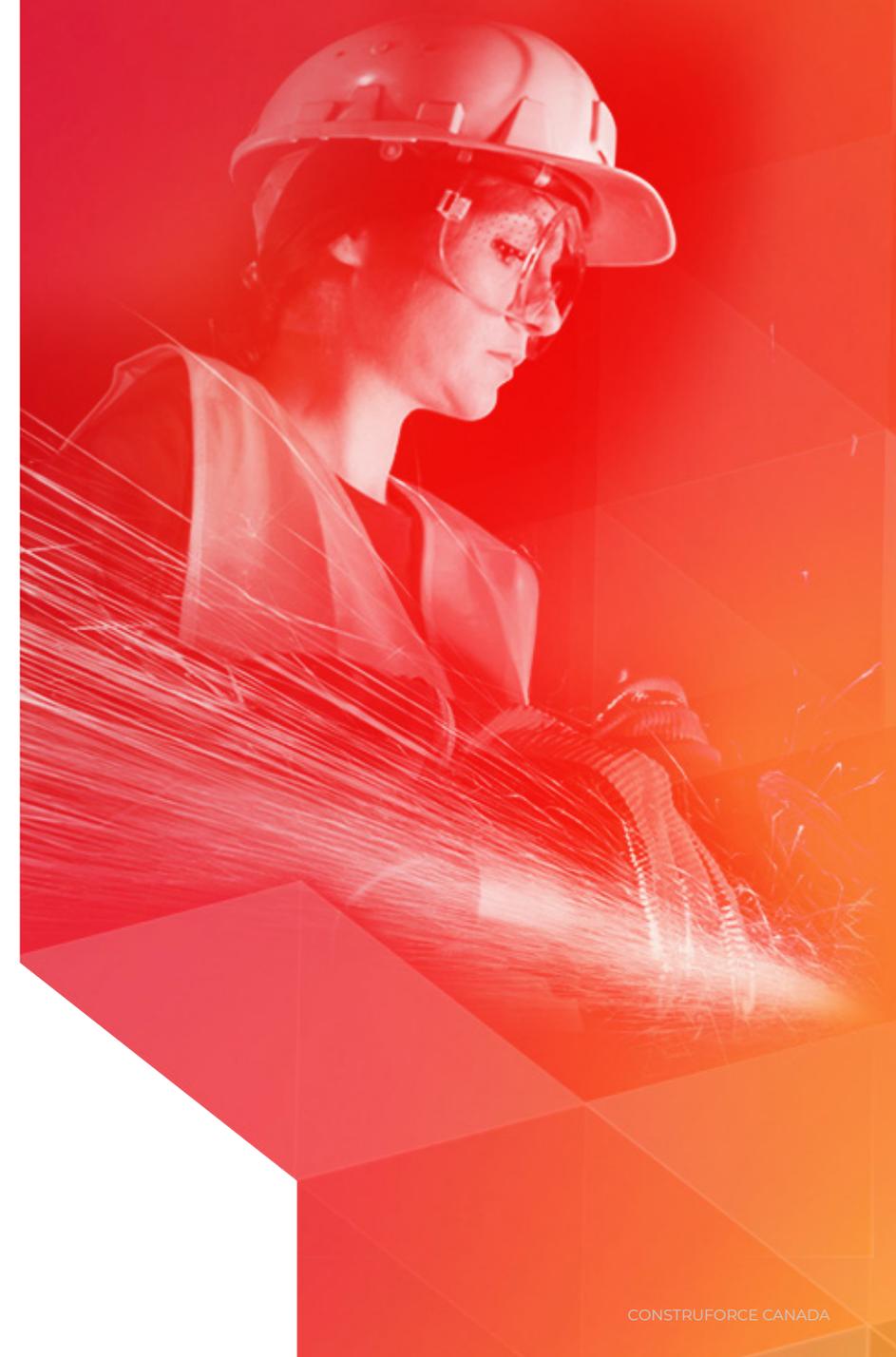
Les niveaux d'investissement résidentiels devraient renouer avec la croissance entre 2025 et 2028, à mesure que les taux d'intérêt se stabiliseront et que les revenus s'ajusteront. Les mises en chantier diminuent par la suite, mais demeurent élevées jusqu'à la fin de la période de prévision. L'activité de rénovation affiche aussi une croissance modérée tout au long de la décennie.

Le secteur non résidentiel, quant à lui, connaît une forte croissance depuis 2021, attribuable à la construction d'ouvrages de génie civil et de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). La croissance maintenue dans le secteur de la construction d'ouvrages de génie civil découle des projets d'exploitations minières et de centrales éoliennes et du projet de West White Rose, tandis que le secteur des bâtiments ICI s'appuie sur les travaux effectués dans le cadre de projets hospitaliers majeurs.

Les niveaux d'investissement connaîtront un léger déclin en 2024 avec la conclusion de certains projets clés, mais remonteront en 2025 lorsque les travaux d'une installation majeure de conversion d'ammoniac en hydrogène débiteront, puis de nouveau en 2028 avec le commencement prévu des travaux dans le cadre du projet de Bay du Nord et sous l'effet d'une forte demande dans l'ensemble du secteur des services. Ils demeureront élevés jusqu'à la fin de la période de prévision.

Le renouvellement de la main-d'œuvre constituera une préoccupation continue à mesure que l'emploi prendra de l'ampleur. Pas moins de 5 900 travailleurs, soit 28 % de la main-d'œuvre de la province en 2023, devraient prendre leur retraite d'ici 2033. Pour combler cette lacune, il faudra combiner plusieurs stratégies, dont l'amélioration du recrutement et de la formation à l'échelle locale, y compris le recrutement de résidents permanents et d'immigrants nouvellement arrivés, et la promotion de possibilités de carrière pour les travailleurs ayant des compétences comparables et ayant été déplacés d'autres secteurs d'activité.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par ConstruForce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour l'industrie, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles de l'industrie en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions anticipées du marché du travail.



À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de ConstruForce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système ConstruForce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par ConstruForce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre

pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de ConstruForce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à

PREVISIONSCONSTRUCTION.CA

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et



Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : **previsionsconstruction.ca**. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :



Tél : 613.569.5552
info@construforce.ca

MARS 2024